

La 21e Fête de la Musique - 1/1

A Paris, Rock/ragga avec Lenny Kravitz et Nuttea place de la République, électro à l'hôtel de Sully, accordéon au Sénat, mais aussi violonistes classiques à Corte et rythmes cubains à Brest : la France accorde ses violons pour la 21e Fête de la Musique vendredi 21 juin, premier jour de l'été...

Initiée par Maurice Fleuret, alors directeur national de la Musique, popularisée par son ministre de la Culture Jack Lang (qui sera vendredi en duplex avec TF1 de son nouveau fief du Pas de Calais), la fête est un des rendez-vous préférés des français, avec la Fête du cinéma les 23, 24 et 25 juin.

L'idée de la fête est reprise, selon le ministère de la Culture, dans 118 pays. Elle sera célébrée pour la 3ème fois à Zagreb et à Varsovie (qui ne le fera que samedi). Stockholm s'est inspiré du modèle français pour entrer dans la fête (dimanche).

Coordinateur de la Fête de la Musique en France depuis cette année, Hervé Bordier, un des fondateurs des Transmusicales de Rennes, a voulu remettre la pratique amateur au coeur de l'initiative. Au fil des éditions, en effet, les concerts-événements et autres mégas-shows, comme, cette année, le ticket Nuttea/Lenny Kravitz à Paris, sous l'égide du Ricard Live Festival, ont pris le pas sur les prestations plus modestes des amateurs.

Si 80% des Français ont participé à l'événement depuis sa création, 70% l'ont fait en tant que spectateurs. Plus d'un sur dix, soit environ 5 millions de Français, en ont profité pour se produire en public. Afin d'encourager ceux-ci, la SACEM (Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique) a décidé encore de ne pas percevoir de droits auprès des bars, brasseries, cafés qui accueilleront chanteurs et musiciens non rémunérés.

De son côté, la FNAC reconduira pour la 10ème année son opération de baisse de la TVA sur le disque, ramenée pour la circonstance au taux réduit de 5,5% au lieu de 19,6%.

La Fête de la Musique offre aussi une caisse de résonance idéale pour un certain nombre d'actions et initiatives. Ainsi, l'"association de défense des lieux de culture et de vie de Paris" prend prétexte du rendez-vous pour "tirer la sonnette d'alarme" sur la précarité des lieux qui diffusent de la musique.

Elle rappelle qu'en 2001, 157 fermetures administratives de lieux diffusant de la musique ont été prononcées. "Les législations, les interdictions, les sanctions pleuvent, la concertation est inexistante", souligne l'association.

Une autre "tribu" musicale, les représentants de la "culture électronique", prend également prétexte de la Fête pour s'"interroger sur la liberté d'expression de la culture techno en France".

S'estimant "victimes d'atteintes aux libertés publiques", depuis l'entrée en vigueur de l'amendement sur les raves, plusieurs organisateurs d'événements techno et responsables d'associations tiendront une conférence de presse à Paris, jeudi, veille de la fête, afin de faire le point sur le dossier.

La techno sera pourtant à l'honneur notamment à Paris, avec une soirée "Magic Garden" à l'Elysée-Montmartre, et, en plein air, au Palais Royal, une prestation de celui que de nombreux jeunes musiciens considèrent comme un des "pères" du genre, le compositeur Pierre Henry.

Dans un registre plus classique, le Palais Garnier à Paris accueillera le chœur de l'Opéra et des solistes invités qui chanteront dans le décor de "La flûte enchantée".

A Strasbourg, les détenus qui participent à l'atelier musique donneront lundi un concert dans la prison.